



Le «photographe des peuples opprimés» acquitté

Demir Sönmez était convoqué au Tribunal de police genevois pour avoir «gêné» le travail des policiers lors d'une manifestation

Jérôme Béguin



«Mes activités journalistiques dérangent la police, mais aussi les autorités de Genève et de plusieurs pays», a relevé Demir Sönmez.

Le Tribunal de police genevois a acquitté jeudi dernier Demir Sönmez d'entrave à l'action de la police. Comme nous l'avions relaté dans notre édition du 17 février, il était reproché au photographe d'avoir créé une «perturbation sur la voie publique» et refusé de «circuler sur ordre de la police» lors d'une manifestation de la fonction publique en décembre 2017 qu'il couvrait. Il contestait énergiquement cette accusation et refusait de payer une amende de

400 francs. La juge a estimé que les conditions de l'infraction n'étaient pas remplies. La cour de l'hôtel de ville, où se trouvait le photo-journaliste, ne pouvant être considérée comme la voie publique.

Réfugié politique de Turquie, Demir Sönmez a réalisé quelque 1500 reportages photographiques ces dix dernières années, principalement des manifestations. En 2016, son exposition *Place des Nations - Place des peuples*, qui a fait l'objet d'un livre (Editions Slatkine), s'était atti-

ré les foudres du consulat de Turquie. «Mes activités journalistiques dérangent la police, mais aussi les autorités de Genève et de plusieurs pays», explique celui qui se présente comme le «photographe des peuples opprimés».

CHRONIQUEUR DES LUTTES SOCIALES

Avant l'audience, une trentaine de personnes s'étaient réunies devant le Palais de justice pour témoigner, autour de prises de parole, de leur solidarité avec ce «chroniqueur engagé des luttes sociales», selon les mots de l'ancien conseiller national Ueli Leuenberger. En dénonçant une «tentative d'intimidation», la militante latino-américaine Inês Gerardo a remercié Demir Sönmez pour ses photos, qui constituent «l'historique de nos luttes à Genève». «Il est là pour toutes les causes. Son travail est de l'information et l'information n'est pas un crime. Il doit être honoré et non pas poursuivi», a dit l'activiste algérien Salah Eddine Yakhlef. «Les droits démocratiques ne sont jamais donnés ni garantis. Les organisations démocratiques, dont les syndicats font partie, n'ont

L'ÉVÉNEMENT

L'hebdomadaire des syndicats

SYNDICAL

L'événement syndical
1005 Lausanne
021/ 321 14 60
www.evenement.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 62'000
Parution: 39x/année



Page: 9
Surface: 35'451 mm²

Ordre: 844003 Référence: 73270465
N° de thème: 844.003 Coupure Page: 2/2

pas à céder un pouce de terrain démocratique», a souligné le syndicaliste du SSP Albert Anor. Plusieurs orateurs ont justement pointé les entraves à la liberté de manifester. Actif au comité Stop Tisa notamment, Gérard Scheller a raconté avoir reçu une amende de 500

francs pour une «visite guidée des multinationales de Genève» menée en 2017 sur les trottoirs. L'affaire est toujours en cours à la suite d'un recours du Ministère public contre son classement. «Avec Maudet à la Sécurité, plusieurs organisateurs de manifestations se sont retrouvés devant la justice», a

expliqué Marc Simeth, président du Cartel intersyndical de la fonction publique, en rappelant qu'il existe à Genève «une tradition de descendre dans la rue». «Ce droit de se rassembler, de manifester et de critiquer doit rester inaliénable.» Antonio Fisco, vice-président

de Syndicom Genève, et Gérard Deshusses, président du Parti socialiste genevois, sont encore intervenus pour apporter, au nom de leurs organisations, le soutien au photographe touché par ces marques de solidarité et d'amitié. ■